

**Séance publique du 7 février 2024**

Le 7 février 2024 à 18 heures trente, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers**Municipaux :**

- en exercice : 27

- présents à la séance : 25

Date de l'envoi et de**l'affichage de la**

convocation : 01.02.24

Étaient présents : Mme MATTEI Martine - Mme CHAIX Marie-Pierre – M. LEBRETON Frédéric - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – M. SAPHORES Pierre - Mme COMBIER Marie-Christine - M. HAUSHERR François – Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick - M. WNUK Stanislas - Mme DAHMANI Samira – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle - Mme ROCHE Patricia - Mme SIRVENT Eliane - M. RANCHON Denis – Mme BOUGUERRA Nadia - M. ROYERE Christian – Mme BOZIER Sylvie – Mme MARSENI Habiba - SERRE Claude - M. LAVIS Christian - M. HALLYNCK Dominique – Mme STEL Julie - M. SAEZ Jean-Pierre – M. GUILLERM Stéphane

Absente (excusée) : Mme PORQUET Céline

Procuration :

- M. MURCIA Antoine à M. HALLYNCK Dominique

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024 – OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Frédéric LEBRETON

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Considérant que le budget primitif ne sera pas adopté avant la fin du mois de mars 2024,

Considérant que certaines dépenses d'investissement doivent être engagées sans tarder,

Vu les crédits ouverts au budget primitif 2023 afin de financer les dépenses d'équipement qui se sont élevés à 4 232 140 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇒ **DECIDE** d'ouvrir les crédits d'investissement suivants :

Articles	Montants
2031 Frais d'études	20 000 €
2111 Acquisition terrains	4 000 €
2128 Autres agencements de terrains	12 000 €
21312 Travaux Ecoles	2 500 €
21318 Travaux bâtiments	50 000 €
21321 Immeuble de rapport (MDS)	5 800 €
2151 Travaux de voirie	20 140 €
21538 Travaux autres réseaux	20 000 €
2158 Autres matériels	19 300 €
21838 Matériel de bureau et informatique	18 300 €
2188 Autres acquisitions	4 980 €
238 Avances versées	310 000 €
TOTAL	487 020 €

- ⇒ **DIT** que ces crédits seront inscrits dans le budget lors de son adoption,
- ⇒ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à engager les dépenses d'investissement de la commune dans les limites réglementaires précitées et dans l'attente du vote du Budget Primitif 2024,
- ⇒ **VOTE** à l'unanimité.

Délibéré le 7 février 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Martine MATTEI

Maire de Viviers

